

**LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET
L'ÉTAT MODERNE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
AU DÉBUT DU XXI^e SIÈCLE**

Claude-Hélène Perrot

Université Paris I - Panthéon-Sorbonne

As Autoridades Tradicionais e o Estado Moderno na África Subsaariana no Início do Século XXI

Este artigo tenta delinear os traços comuns que, principalmente na África Ocidental, caracterizam as relações entre as autoridades tradicionais e o Estado. O artigo analisa dois estudos de caso concretos, retirados da actualidade. O primeiro centra-se na posição adoptada e as iniciativas tomadas pelas autoridades tradicionais no sudoeste da Costa do Marfim, em face da crise que afecta o país. O segundo analisa o lugar da história da realeza na memória nacional, a partir da comemoração solene, no Benin, em Dezembro de 2006, do centenário da morte do rei Gbehanzin, propondo uma interrogação sobre o papel do historiador neste contexto.

Traditional Authorities and the Modern State in Sub-Saharan Africa at the Beginning of 21st Century

This article aims to outline the major common features which characterize the relations between traditional authorities and state in West Africa. The article analyses two actual case-studies. The first focuses on the position adopted and the initiatives taken by traditional authorities in South-Western Ivory Coast, in the face of the crises affecting the country. The second analyses the role of royal history in national memory, based on the case of the commemoration of the centenary of the death of king Gbehanzin in Benin, in December 2006. The article also questions the role of historians in this context.

Introduction

Au lendemain des indépendances, les nouvelles *élites* africaines voyaient dans les rois et les chefs les reliques d'un passé, passé qu'il leur appartenait d'abolir. Les nationalistes qui assurèrent le passage de la domination coloniale à l'indépendance étaient sortis des écoles, et l'avènement de la modernité les enthousiasmait. Leur objectif était un changement radical de la société. Et les chercheurs de l'époque qui écrivaient sur la période et sur ces acteurs partageaient la même vision des choses (la remarque est de Rathbone). Pour cette génération la chefferie, auxiliaire et instrument du colonialisme, n'offrait plus qu'une caricature de ce qu'étaient les royautes avant la colonisation. A l'époque on opposait systématiquement une *modernité* incarnée par l'Etat à une *tradition* symbolisée par les chefs, comme deux mondes complètement étrangers l'un à l'autre.

Aujourd'hui les grands changements survenus retiennent l'attention des chercheurs. Depuis les années 1980, le regard porté sur les deux pouvoirs a changé. Auparavant l'attention des anthropologues, des politologues et des historiens se dirigeait vers les processus de formation et de construction de l'Etat moderne en Afrique. Elle s'oriente de plus en plus sur ce phénomène inattendu qu'est la reviviscence, dans un contexte nouveau et sous des formes évidemment nouvelles, des royautes et des chefferies. Au-delà même de la cohabitation entre deux pouvoirs aux assises dissemblables, voire antinomiques, c'est la question de leur mise en contact et d'un *processus d'incorporation réciproque* (J. F. Bayart) qui est aujourd'hui à l'ordre du jour. Dans la bibliographie générale et exhaustive qui termine le livre collectif *Le retour des rois: les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*, paru en 2003¹, dans leur quasi-totalité les ouvrages et articles cités sont postérieurs à 1990.

En dépit des difficultés d'approche du sujet, considérables, nous tenterons de dégager les traits communs cependant caractérisant les relations entre autorités traditionnelles et Etat, puis en troisième lieu les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui devant les rois et les chefs.

Après ces réflexions d'ordre général, objet d'une première partie, nous ferons place, en guise d'annexes, à deux cas concrets empruntés à l'actualité. Le premier concerne la politique adoptée et les initiatives prises par les autorités traditionnelles face à la crise qui déchire la Côte d'Ivoire. Le second cas porte sur la mémoire nationale et la place que celle-ci donne à la royauté, dans la commémoration au Bénin, en décembre 2006, du centenaire de la mort du roi Gbehanzin.

¹ Actes d'un colloque qui a réuni en 1999 des chercheurs africains et européens.

A travers celle-ci est posée une question délicate: comment le métier d'historien s'exerce-t-il dans ce contexte?

Les difficultés rencontrées tiennent tout d'abord à l'extrême diversité des situations. Dans certaines régions la royauté a été balayée sans retour, ainsi à Madagascar où la monarchie merina a été abolie par les colonisateurs français en avril 1897 et au Burundi où l'abolition a suivi le coup d'Etat militaire de 1966. En Guinée la chefferie a été frontalement combattue par le gouvernement de Sékou Touré.

Parfois certains régimes les ont pour quelques années, ou quelques décennies, combattues, comme celui de Kerekou Ier au Bénin, qui est parti en guerre contre les *féodaux* (et il suffisait qu'un vieil homme entretienne un cheval dans les savanes du nord, pour qu'il soit accusé de pactiser avec les ennemis de la Révolution). D'autres leur ont accordé un sursis en attendant une mort annoncée: ainsi Houphouët-Boigny dans un premier temps avait décidé de laisser mourir de leur belle mort les rois et les chefs en place (avec des exceptions dans le nord, à Odienné notamment, où la chefferie a été purement et simplement supprimée), sans qu'il leur soit donné de successeur, politique sur laquelle il est revenu par la suite à partir du règlement de l'affaire du Sanwi.

Il existe aussi, spectaculaire exception, des noyaux durs complètement réfractaires à la modernité, ainsi le lamidat de Ray Bouba, Nord-Cameroun, qui se comporte dans l'Etat camerounais comme un corps étranger doté d'un appareil judiciaire, d'une prison et d'une fiscalité.

L'opinion publique en Afrique est d'ailleurs loin d'être unanime au sujet de l'utilité du maintien des institutions traditionnelles en Côte d'Ivoire. La controverse est vive².

Lorsque les autorités traditionnelles ont survécu, les positions qu'elles occupent sont marquées de signes différents. Qu'y a-t-il de commun entre d'une part un chef togolais réduit à la portion congrue, et qui, sauf exception, fait preuve d'une parfaite docilité à l'égard du pouvoir en place, un sarkin haoussa du Niger qui vit dans une extrême pauvreté, les uns et les autres étant sans prestige et sans influence, et d'autre part l'*Asantehene* (roi des Asante), un chef bamileke, un roi yorouba, ou encore le *kabaka* du Buganda. Ces derniers, qui possèdent des ressources économiques importantes et un grand prestige, pèsent fortement dans la vie politique nationale; bien loin de se situer en marge de la modernité, ils sont soutenus par une population animée d'un remarquable esprit d'entreprise et d'un réel dynamisme.

² Voir le film *Ako senzé, les rois anyi dans la République de Côte d'Ivoire* (Marc Garanger et C.-H. Perrot, 52 mn).

En outre il est de vastes régions en Afrique qui n'ont connu avant la colonisation ni chefferies ni Etats, l'organisation sociopolitique étant de type *lignager*.

On se trouve donc dans ce domaine, comme bien souvent en Afrique, devant des cas divers et très contrastés. Quelques traits généraux sont néanmoins repérables:

Les cérémonies qui marquent les événements saillants de la vie des royautes africaines – intronisation, jubilé, funérailles – de même que les cérémonies périodiques, telles que la fête de l'igname chez les Akan, attirent aujourd'hui un concours de population d'une extraordinaire ampleur, ainsi dans les chefferies bamileke du Cameroun, ou au Ghana chez les Asante. A ces occasions, on trouve sur les trottoirs de Kumasi ou dans les rues de Bafoussam des brochures à bas prix qui rappellent les grandes heures de la dynastie, presse populaire financée par le palais, ou par les associations qui en sont proches.

Deuxième signe flagrant, le changement radical survenu dans l'état d'esprit des élites à l'égard des fonctions de roi ou de chef. Alors que dans les années 1960 les *nouvelles élites* se détournaient des aristocraties illettrées, on remarque aujourd'hui, non sans étonnement, que les rois et chefs sont à présent presque toujours issus de celles-ci, et que leur parcours antérieur s'est effectué loin du lieu de leur investiture, dans les services publics, l'administration³, la diplomatie ou l'université⁴, à moins que ce ne soit dans des entreprises privées (Osei Tutu II, l'actuel roi des Asante a fait carrière à Londres dans l'import-export).

Ce changement s'est produit alors que l'ancienne génération, celle des chefs illettrés (et néanmoins savants), était presque partout en voie d'extinction. Quand j'ai commencé mes recherches en 1964 dans le sud-est de la Côte d'Ivoire (région d'Abengourou), avec l'ambition d'écrire l'histoire du pays anyi-ndényé avant la conquête coloniale⁵, les chefs de village et de canton étaient illettrés, le roi Bonzou II faisant une brillante exception. Aujourd'hui aucun d'eux ne l'est et, quand s'ouvre une succession, les postulants ne manquent pas. Presque partout en Afrique subsaharienne on constate en effet l'attrait exercé par ces fonctions, auparavant dédaignées, sur des citoyens, pourtant habitués à un autre mode de vie, et souvent venus de la sphère étatique dans laquelle d'ailleurs ils gardent et préservent leurs entrées. Comme l'a écrit un historien béninois à propos du Nigeria: "l'attrait grandissant qu'exercent sur les intellectuels la fonction et la po-

³ Le chef de canton de Sankadiokro (Côte d'Ivoire) est un sous-préfet en retraite.

⁴ L'accession d'universitaires à la chefferie est fréquente, notamment au Nigeria et au Ghana avec entre autres le cas de l'historien Kwame Arhin.

⁵ A partir essentiellement des traditions orales (Perrot, 1982).

sition de chef traditionnel est sans doute accentué par les tristes performances des pouvoirs politiques dits modernes”.

Autre signe inédit, des rois parmi les plus importants se sont associés, par delà les frontières des Etats, pour mener une réflexion sur le rôle qu'ils pourraient tenir dans le monde actuel. Ainsi à Niamey, en 1996, onze rois se sont réunis afin de proposer leur médiation dans différents pays déchirés par les guerres civiles, parmi lesquels le roi des Zulu et celui des Mossi, le Mogho Naaba. Parallèlement, rois et chefs ont créé des associations à l'échelle nationale, ainsi *l'Association des rois et des chefs coutumiers de la Côte d'Ivoire*, sur laquelle nous reviendrons dans les annexes.

Dans les Etats où les monarchies ont été éradiquées sans retour, on a vu récemment l'image de la royauté réapparître *en creux*, pourrait-on dire, et non sans nostalgie, dans des mouvements de renaissance aristocratique (chez les Andriana de Madagascar, les Baganwa du Burundi).

Quant aux relations des autorités traditionnelles avec l'Etat moderne, elles sont à présent marquées par un jeu subtil d'initiatives réciproques, chacun des deux partenaires cherchant le moyen d'accéder au terrain occupé par l'autre.

L'Etat moderne cherche à atteindre les communautés locales en s'adressant à leurs chefs pour faire passer ses messages et ses directives, notamment électorales, en empruntant d'autres canaux que ceux par lesquels il touche les citoyens et les *nouvelles élites*. Vis-à-vis de ces communautés rurales, il se montre en quête de légitimité car, comme le disait Georges Niangoran-Bouah, dans une de ces formules lapidaires dont il était coutumier, “le royaume est plus vieux que la République”, qui n'a derrière elle ni longue histoire, ni symboles ancrés dans l'idéologie de la société.

Quant à la chefferie, elle s'emploie, lorsqu'elle en a la capacité et le dynamisme, à occuper l'espace indéfini, aux contours incertains, qui la sépare de la sphère étatique, estimant qu'elle a un rôle éminent à tenir dans la “délicate phase de transition vers la modernité”, pour reprendre l'expression du Larlé Naaba Tigré, important dignitaire de la cour du *Mogho Naaba*.

Mais les relations entre autorités traditionnelles et Etat moderne n'impliquent pas que ces deux partenaires. Dans la zone de tension entre les deux pouvoirs (Bayart, 1990) se glissent de nouveaux acteurs qui ont un pied dans les deux mondes. Ce sont entre autres les fonctionnaires (les *cadres*, comme on dit en Côte d'Ivoire) qui animent les associations de ressortissants résidant en ville. Cette *troisième force* se hisse parfois au premier plan, réussissant à éclipser les personnages royaux, notamment en décidant de l'organisation des fêtes *traditionnelles*: ainsi en Zambie *l'association culturelle* Kazanga, usurpe la vedette au moment du

festival annuel des Nkoya et tend à reléguer les chefs, dont pourtant les ancêtres sont mis en vedette, au rang de personnages folkloriques⁶.

À Abomey (Bénin), le lignage royal, divisé en deux segments rivaux, est perméable aux pressions exercées sur ses membres par les partis politiques dominés par des associations de ressortissants qui, "dans leur volonté d'aller à la conquête du pouvoir", sollicitent l'appui de tel ou tel prince⁷.

Des stratégies individuelles sont également à l'œuvre; ainsi le film *Ako senzé* souligne le rôle dans la cérémonie d'intronisation du roi Boa Koassi III (1998) d'un personnage qui est à la fois petit-fils de roi, vice-président de l'Assemblée nationale et député du PDCI, le parti gouvernemental d'alors. Au Bénin, c'est à l'initiative d'un cadet de la famille royale de Ketu que s'est constituée en 1982 l'ONG *Africa Cultures International Institut*, basée à Cotonou et soutenue par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), dont l'acte majeur a été la création du Conseil des rois du Bénin. Ce personnage s'est proclamé alors "Grand vizir d'*Africa Cultures*".

Que les agents de cette troisième force soient des individus ou des associations, ils ne servent ni les intérêts de l'État ni ceux des chefs. Ils travaillent pour eux-mêmes, entendant bien tirer grand bénéfice de leur prise de contact avec un vivier électoral. L'avènement du multipartisme a de toute évidence accentué cette tendance.

Demandons-nous enfin quels rôles entendent jouer, dans le futur proche, les autorités traditionnelles. Elles s'estiment en premier lieu garantes du maintien des liens des vivants avec les générations disparues, avec leurs propres ancêtres et d'une façon globale avec le passé⁸.

Les rois et les chefs se voient dans la position d'arbitres, placés *au-dessus de la mêlée*. Au sein de l'État, ils affichent volontiers leur neutralité à l'égard des partis politiques en lice; cette position est difficilement tenable tant qu'une certaine indépendance économique n'est pas assurée. Des ressources insuffisantes mettent les rois et les chefs dans la dépendance du Gouvernement et du parti gouvernemental.

Au plan international, des rois réunis en *séminaires* ont, comme on l'a dit plus haut, proposé leur médiation pour rétablir la paix dans des pays déchirés par la guerre civile. Leur intervention en tant que médiateurs est parfois sollicitée par les autorités gouvernementales. Au Burkina Faso, dans le *collège des sages* que le chef de l'État a mis en place pour résoudre la crise engendrée par l'assassinat du

⁶ Comme l'a montré Wim van Binsbergen (2003).

⁷ Voir infra l'annexe 2.

⁸ Thème développé par Henri Médard (2003) à propos du Buganda.

journaliste Norbert Zongo, le 13 décembre 1998, figurent plusieurs chefs coutumiers.

Par la médiation de la royauté, les effets souvent dévastateurs d'une brutale entrée dans la modernité ont été épargnés à la population. C'est ce que j'ai observé à Abengourou, où la transition s'est faite progressivement et relativement sans secousses. Par leur pérennité même, et leur mode de fonctionnement, les institutions traditionnelles ont démontré que la préservation du patrimoine culturel était compatible avec des activités économiques modernes. Une sorte d'opération de tri a été effectuée, au sommet, dans la cour royale: que faut-il conserver du passé et parmi les innovations arrivées en masse de l'extérieur, lesquelles adopter, lesquelles rejeter? Ainsi s'est dessiné, à la faveur de ce filtrage, une sorte de modèle dont il était loisible de s'inspirer. Non loin de là, le pays éotilé, anciennement organisé selon le modèle lignager et non étatique, a subi frontalement les effets de l'entrée en modernité, et a traversé une profonde crise lorsque, en 1985, un *prophète* a imposé par la violence et d'une façon quasi totalitaire le rejet d'une part considérable de l'héritage religieux et culturel (Perrot, 1993).

D'autres horizons semblent s'ouvrir devant les rois et les chefs. Il y a de leur part une demande de reconnaissance publique, incluant une participation et des responsabilités élargies dans l'administration de l'Etat. Ces initiatives sont de nature à recevoir l'appui d'organismes en phase avec le discours actuel sur le développement (agences internationales, ONG, investisseurs etc.). Ces derniers, que l'expérience a rendus défiants envers les gouvernants, sont en quête de nouveaux partenaires, à rechercher dans la société civile. Au Bénin par exemple, l'ONG *Africa Cultures International Institut*, dont il a été question plus haut, s'est donnée pour objectif "la revalorisation des cultures béninoises en particulier, et africaines en général", en passant par la restauration de la chefferie, afin de "faire passer au sein de la population un vaste programme portant sur la promotion des femmes et leur émancipation, ainsi que leur sensibilisation au planning familial etc.". Quelles que soient les réserves qu'inspirent les visées personnelles de son initiateur, et l'éphémère succès de cette ONG, le programme proposé a de toute évidence offert alors une réponse au désir d'ouverture au monde moderne des autorités traditionnelles, qui l'ont fort bien accueilli. Au Ghana, dans ces premières années du XXI^e siècle, les chefs asante participent activement au programme de lutte contre le sida (Aids).

Les spécialistes étrangers du *développement* ont changé d'attitude vis-à-vis de la chefferie, qui n'est plus pour eux synonyme de stagnation économique. Les politiques de décentralisation et de régionalisation, en cours d'application dans de nombreux pays, peuvent être aussi pour la chefferie des opportunités. Ajoutons

que la participation des autorités *traditionnelles* à l'application de programmes qui placent en première ligne la préservation du patrimoine naturel et la protection de l'environnement ne contredirait en rien l'idéologie ancienne qui plaçait le monde de la nature sous la responsabilité des rois⁹.

On ne peut que souscrire – ce sera la conclusion – aux remarques de Jean-Pierre Warnier: "L'opposition entre Etat et chefferie qui fut la constante de l'organisation coloniale se résorbe dans une puissante synergie" (2003: 318) de même qu'à celles de Pierluigi Valsecchi, selon lequel toute tentative de classer les acteurs politiques en *traditionnel* ou *moderne* s'avère artificielle et infructueuse, la logique du pouvoir traditionnel n'apparaissant pas aujourd'hui essentiellement différente de celle du pouvoir moderne (2003: 68).

Il y a effectivement entre les deux sphères une interpénétration réciproque.

Venons-en aux deux cas concrets annoncés, en Côte d'Ivoire et au Bénin, sous forme d'annexes.

Les chefs du sud-est de la Côte d'Ivoire et la crise nationale

Le rôle des chefs traditionnels du sud-est dans le règlement de la crise ivoirienne sera envisagé de deux façons:

- d'une part en examinant, au plan local, la façon dont la crise a été vécue sur place dans les circonscriptions administratives du Moyen-Comoé (Abengourou) et du Bas-Comoé (Aboisso). La première correspond en gros à l'ancien royaume anyi (ou agni) du Ndényé (ou Indénié)¹⁰, et la seconde à l'ancien royaume anyi du Sanwi, dit aussi royaume de Krinjabo¹¹;

- d'autre part au plan national, en ciblant les tentatives faites pour mettre fin au conflit interne qui déchire la Côte d'Ivoire par l'*Association des rois et des chefs de Côte d'Ivoire*, à laquelle participent des rois et chefs du sud-est.

Les sources utilisées ici sont principalement des témoignages, recueillis et enregistrés personnellement auprès d'originaires du Ndényé et qui étaient sur place entre 2002 (début de la crise) et décembre 2005. Pour nourrir la seconde partie, les initiatives prises au plan national, nous avons également interrogé les journaux ivoiriens sur le Net.

⁹ En Côte d'Ivoire, on voyait en 1998, sur les routes menant à Abengourou, une affiche géante éditée par le ministère concerné représentant Nana Ehoué Aka, chef de Yakassé, en tenue d'apparat, invitant la population à protéger la forêt.

¹⁰ Dénomination coloniale reprise fréquemment aujourd'hui. Le royaume a pour capitale Abengourou. Le roi des Ndényé fut désigné sous le nom de *roi de l'Indénié* par le colonisateur (Loucou, 1984: 160), et de *chef supérieur de l'Indénié* par la Côte d'Ivoire indépendante. Le titre de roi ne reparut officiellement qu'à la fin du *xx*e siècle.

¹¹ Dont l'histoire a été écrite par Henriette Diabaté (1984).

Au plan local, un fait est saillant, c'est le maintien de la paix civile. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire, notamment dans l'Ouest, les populations du sud-est ne se sont pas laissées entraîner dans la spirale de violence dont ont été victimes ailleurs les *étrangers*, ou plus exactement ceux qui ont été désignés comme tels par les gouvernants, qu'ils soient venus d'un pays proche ou lointain, et qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou de leurs parents.

Pourtant, dans le Ndényé comme au Sanwi, les étrangers ne font pas que récolter les fèves de cacao ou les cerises de café pour le compte des planteurs anyi; ils possèdent une proportion importante des terres, et de plus tiennent la part majeure du commerce et des transports. Cependant il n'y eut pas de spoliations de bien fonciers, ni de départs forcés. La production cacaoyère n'a subi d'autres effets que ceux des aléas climatiques, et de la libéralisation sauvage du commerce¹². Le fait est resté constant depuis l'éclatement de la crise nationale en Côte d'Ivoire en septembre 2002, et s'est de nouveau vérifié les 16, 17 et 18 janvier 2006: dans la liste des villes où des troubles ont éclaté simultanément, les noms d'Abengourou, d'Aboisso, d'Adiaké, ou de Bondoukou ne sont pas apparus, mais ceux de Guiglo, de Daloa, de San Pedro, localités situées dans le sud-ouest du pays. Or, le fait est passé complètement inaperçu à l'extérieur de la Côte d'Ivoire; à aucun moment les médias, la presse, la radio n'en ont fait la moindre mention.

Quelle a été la place de la royauté dans le maintien de la paix civile?

Quand la crise éclate, le 19 septembre 2002, une rumeur se répand à Abengourou, selon laquelle certains éléments parmi les Djula (ou Dioula)¹³ s'apprêteraient à prendre la ville, comme cela s'est produit à Korhogo et a failli se produire à Bondoukou.

Dans la première quinzaine d'octobre, le roi Boa Kouassi III réunit à Abengourou les chefs des communautés allochtones dans sa cour royale. Il fait état de ces rumeurs et dit en substance ce qui suit:

Il faut préciser qu'à Abengourou, les Anyi sont minoritaires. L'écrasante majorité de la population forme le quartier dit *djula*, Djulakouro, qui ne compte pas seulement des Malinké, mais aussi des Lobi et des Mossi¹⁴. Chacun de ces groupes désigne son chef et plusieurs représentants. A chaque fête d'igname comme aux funérailles

¹² Auxquels s'ajoute le vieillissement des plantations cacaoyères, relativement à celles de la Boucle du cacao.

¹³ Groupe malinké de la région de Kong, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Ce terme a pris ces dernières années un sens général pour désigner les *nordistes* musulmans. C'est le cas ici, semble-t-il.

¹⁴ Un quartier *mossi* (Mossikouro) est en voie de création, au-delà de Komikouro (le quartier des fonctionnaires, des *commis*).

ou à l'intronisation d'un roi, ces chefs allochtones et leur suite, revêtus de costumes de cérémonie, prennent la place qui leur est attribuée dans la cour royale¹⁵.

Selon le témoin que nous citons, les réactions aux propos de Boa Kouassi III ont été les suivantes: "Les chefs des allochtones ont paru d'abord embarrassés, puis ils ont pris la parole pour dire qu'ils souscrivaient aux propos du roi, déclarant qu'ils prendraient des dispositions pour que les éléments perturbateurs soient rappelés à l'ordre".

Or des éléments perturbateurs existaient bien, et des deux côtés. Ainsi un planteur anyi, dans la petite ville de N., serait passé de quartier en quartier, en disant: "Celui qui tue l'un des nôtres, je le tue", laissant entendre qu'il avait des fusils pour cela, cachés dans une de ses maisons. Il aurait été ramené à la raison par le chef de canton du lieu.

Face à ces tensions, il est clair, à notre avis, que les chefs de canton et de village ont suivi alors les instructions et recommandations du roi, pour des raisons que nous tenterons d'élucider. Cet état de paix civile perdue: "Aujourd'hui [début janvier 2006], raconte le même interlocuteur, quand des gens d'Abidjan veulent sortir, ils viennent passer le week-end à Abengourou, et en profitent pour aller faire des achats au Ghana, au village tout proche d'Osseykouro". La presse ivoirienne témoigne également de cet état des choses, ainsi que de l'implication directe du roi¹⁶.

Parallèlement le roi Boa Koassi III a participé à différentes médiations en faveur du rétablissement de l'unité nationale ivoirienne.

Au plan national en effet, des démarches ont été entreprises en vue du règlement de la crise dans le cadre de l'*Association des rois et des chefs traditionnels de Côte d'Ivoire*, dont fait partie le roi des Anyi-Ndényé.

La question mériterait d'être mise en regard avec d'autres tentatives allant dans le même sens et provenant également de la *société civile*. Ce serait rompre enfin avec une fâcheuse tendance qui consiste à ne traiter la crise ivoirienne qu'à partir du sommet, en ne prenant en compte que les gouvernants et les chefs de parti.

La première mention d'une Association apparaît dès 1997, sous la présidence de Konan Bédié. On lit dans *Fraternité-Matin* que, les 13 et 14 août de cette année-là, se sont tenues à Abengourou les premières assises de l'*Union des rois de Côte d'Ivoire*. Celle-ci, précise alors le journal, a pour objectifs "la préservation de

¹⁵ Nous avons eu maintes fois l'occasion de l'observer personnellement entre 1964 et la fin des années 1990.

¹⁶ Le 4 janvier 2006, *Le nouveau réveil* évoque la finale du *tournoi de la paix* de football organisé à Abengourou "en hommage aux actions du roi de l'Indénié Boa Kouassi III qui a su, écrit le journaliste, préserver son royaume de tous maux".

nombreux acquis qui sont: la stabilité politique, l'unité nationale, la prospérité économique et la paix". Pourquoi cette initiative? Elle a été prise "à l'approche des élections présidentielles de l'an 2000 et [en raison] du climat social qui pourrait s'en ressentir". Parmi les quatorze thèmes retenus figurent:

le rôle des chefs traditionnels dans notre société, le bien-être des populations rurales, éducation, civisme, le débat politique, la liberté de la presse... Les rois se sont félicités de l'heureuse initiative prise par Nanan Boa Kouassi III et lui ont exprimé leur fraternelle reconnaissance... Ils ont également affirmé leur attachement aux institutions républicaines, à S.E. M. Henri Konan Bédié pour sa politique de la démocratie apaisée et participative qui fait appel à tous les fils de la nation.

On remarquera qu'il n'est pas alors question de *chefs* dans l'intitulé de l'association, mais uniquement de *rois*. Sont présents, comme on pouvait s'y attendre, les rois akan du sud-est: l'Indénié, Amon N'douffou IV, roi du Sanwi¹⁷, Adingra Kouassi Adjoumani, roi des Abrons, Agnini Bilé, roi du Djuablin. En outre, il y a là un *président des collectifs des chefs du Moronou* et un représentant du roi de Bouna, le Bouna Massa.

En l'an 2000 l'Association prend une ampleur et une orientation nouvelles. Chose étonnante, l'instigateur en est le général Robert Gueï qui a pris le pouvoir le 24 décembre 1999. Sous son égide se forme l'*Association des rois et des chefs traditionnels de Côte d'Ivoire*. Robert Gueï a voulu que dans l'Association soient inclus les chefs de tout statut, sans doute parce qu'il souhaitait ardemment faire sortir de l'ombre sa région natale, le pays yacouba. Il faut préciser que dans l'Ouest ivoirien, la structure sociale de type lignager se traduit par l'absence de royautés et que les chefs en place tirent généralement l'origine de leur pouvoir de la volonté du colonisateur. Il s'agissait en somme de fédérer toutes les autorités locales qui se situent hors de la sphère étatique. L'interlocuteur privilégié du général Gueï a été Kokora, un chef de quartier d'Abidjan, qui se présentait comme *chef des Ebrié*.

Le premier président de l'Association fut Dion Sadia, chef de village de Bapleu, en pays yacouba, et ancien ministre du Tourisme, qui resta à la tête de l'Association jusqu'en 2004. Celle-ci comprend les chefs de l'Ouest, et aussi des représentants des villes, qui sont des chefs de quartier. Elle inclut également des chefs du Nord, de la ville de Korhogo, avec un membre de la famille Coulibaly, et de la ville de Kong, avec son député-maire Gaoussou Ouattara, frère d'Alassane Ouattara, ancien Premier ministre et candidat à la présidence de la République.

¹⁷ Amon N'douffou IV, qui fut destitué par la suite, et auquel a succédé en 2005 Amon N'douffou V, lui-même destitué l'année suivante.

Des divergences se sont manifestées. Les autorités traditionnelles du sud-est estimaient que leur rôle n'était pas de prendre position dans le débat politique, ni d'appuyer l'un ou l'autre des candidats, car "nous devons rester neutres". La présence de chefs de quartier dans l'Association les indisposait¹⁸. En fait, c'est le modèle ghanéen que ces rois akan du sud-est ivoirien gardent en tête: au Ghana voisin, en effet, les *Houses of Chiefs* sont officiellement reconnues par l'Etat et subventionnées; "là-bas, au Ghana, chacun connaît sa place, alors qu'ici [en Côte d'Ivoire] tout est mélangé", soulignait un interlocuteur, chef de canton.

Malgré ces réticences, à partir du 19 septembre 2002, date de la partition de la Côte d'Ivoire, l'Association intervient à maintes reprises, en offrant sa médiation.

Ce sont tout d'abord des rencontres avec "les responsables des communautés étrangères du Burkina Faso, du Mali et de la Guinée [à l'échelle nationale], pour ensemble chercher les voies et moyens pour arrêter la sale guerre imposée à la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre dernier".

La réponse ne se fait pas attendre: "les porte-parole des différentes communautés ont tous condamné l'attaque terroriste dont est victime la Côte d'Ivoire [...] Si la Côte d'Ivoire brûle, elle doit brûler avec nous. Nous ne sommes pas là pour collaborer avec les assaillants"¹⁹.

En 2003 et 2004 l'Association intervient auprès du chef de l'Etat Laurent Gbagbo, parce que "nous avons l'habitude de régler les litiges, nous savons comment faire" et, deuxième argument, "les palabres en Afrique se règlent autrement que par les armes". La médiation du roi Boa Kouassi III a été sollicitée par les rebelles, qui n'étaient pas encore connus sous le nom de *Forces nouvelles*. "Les rebelles nous ont approchés d'abord pour demander pardon [en leur nom] à la chefferie baoulé". En 2006 et février 2007 des rencontres ont eu lieu avec le Premier ministre, Charles Konan Banny.

L'Association s'est mise en quête de médiateurs au plan international; elle a envoyé des délégations auprès des chefs d'Etat du Gabon, du Burkina Faso, du Sénégal, du Mali et du Togo. Elle a noué des contacts suivis avec les représentants de l'ONU et de l'UNESCO en Côte d'Ivoire. L'Association avait émis le souhait d'être représentée lors des négociations et de l'accord de Linas-Marcoussis (24 janvier 2003), mais sa participation a été finalement écartée.

¹⁸ Un chef de canton s'en explique: "Un chef de quartier à Abidjan ce n'est pas un chef, car il n'a aucune autorité [légitime] sur la population; il ne la commande pas... le chef de quartier est condamné à donner à boire à son électorat, parce que demain, il faut qu'on l'élise [...] Donc, pour eux ce qui compte c'est l'argent, ils sont toujours en train de chercher l'argent" (entretien personnel).

¹⁹ C'est la vision et le vocabulaire officiels qui sont repris ici.

Elle s'est dotée les 24 et 25 janvier 2005 d'une nouvelle organisation interne, dont rend compte ainsi Soirinfo:

A Abidjan s'est tenue l'assemblée générale de l'Association afin de créer un Conseil supérieur de l'Association des rois et des chefs traditionnels de Côte d'Ivoire qui regroupera les 12 rois du pays, les 11.800 chefs de village et les 145 chefs de canton et de tribus²⁰. Le Conseil supérieur composé de 21 membres est présidé par Nanan Agnini Bilé II, roi du Djuablin (Agnibilékrou).

Ce dernier en demeurait le chef en février 2007, le secrétaire général étant N'dépo Didace, un chef akyé d'Adzopé.

D'autres divergences sont apparues, provenant de *L'Union des rois et chefs traditionnels du Grand Nord*²¹ qui s'était constituée entre temps, mais Gaoussou Ouattara, n'a pas tardé à réintégrer l'Association qu'il avait quittée parce qu'elle avait pris position au sujet de l'éligibilité de son frère à la Présidence de la République.

Pour en terminer avec le cas ivoirien, il faut souligner tout d'abord que tout ce qui précède se situe totalement hors du champ de vision des médias en Europe.

Le succès des initiatives prises est inégal. Au plan national ivoirien, si les démarches de conciliation de l'Association des rois et des chefs n'ont pas abouti de façon concrète, elles ont sans doute modéré la virulence des antagonismes. Elles ont eu aussi le mérite de maintenir, pendant la partition du pays, un dialogue entre le Nord et le Sud.

En revanche au plan local, l'impact de la crise nationale a été remarquablement contrôlé dans le sud-est ivoirien, et la paix civile n'a pas été troublée. La part des autorités traditionnelles dans ce succès est incontestable. Il faut certes tenir compte du fait que le sud-est de la Côte d'Ivoire bénéficie d'un contexte géopolitique favorable; mieux vaut en effet, et sans qu'il soit besoin de développer l'argument, avoir pour voisin le Ghana que le Libéria. Mais encore faut-il tenter de comprendre comment il peut se faire qu'aujourd'hui les rois et chefs traditionnels du Ndényé et du Sanwi, dont le pouvoir est avant tout symbolique, privés qu'ils sont de tout moyen matériel de l'exercer, soient en mesure de faire prévaloir leur politique de conciliation, alors que personne n'est contraint de les suivre. La réponse est à chercher dans le mode d'organisation des sociétés akan, tel qu'il a été mis en place au début du XVIII^e siècle dans cette région par des migrants anyi venus de l'est. Dans l'aire culturelle akan, dont font partie les Anyi de

²⁰ On ne perçoit pas à quoi peut s'appliquer ce terme.

²¹ Qui n'a pas apprécié les positions de l'Association sur la question de l'éligibilité d'Alassane Ouattara.

Côte d'Ivoire, un même mot (en anyi *maa*) désigne à la fois le monde en général, l'univers, et le monde gouverné, le royaume, c'est-à-dire un monde en ordre, où chacun est censé *savoir où est sa place*, comme l'a si bien dit un de nos interlocuteurs. Dans les mentalités locales, cette vision des choses subsiste et explique sans doute pourquoi les propos des chefs et des rois en faveur de la paix et du respect des *étrangers* ont trouvé écho dans la population.

Les informations rassemblées ici permettent enfin de rappeler qu'il serait hasardeux de produire des analyses sur les réactions des Ivoiriens à l'échelle des régions, face à la crise en cours, sans se référer aux données de l'histoire antérieure au ^{xx}e siècle. Et pourtant c'est une tentation à laquelle ne résistent pas nombre de politologues contemporains, dont l'attention se concentre exclusivement sur les formes modernes d'expression du pouvoir.

C'est là une erreur regrettable, dénotant une sorte de myopie volontaire dans l'analyse des crises contemporaines et la recherche de leurs causes profondes.

Le deuxième cas envisagé porte non plus sur la pratique politique d'autorités traditionnelles dans une situation de conflit, mais sur l'élaboration d'une mémoire nationale reliée à la royauté.

La mémoire nationale des Béninois et le roi Gbehanzin

En 2006 – les 13, 14 et 15 décembre – s'est tenu à Abomey, au Bénin, un colloque international sur "la vie et l'œuvre du roi Gbehanzin", destiné à marquer le centenaire de la mort du Roi²². La commémoration a pris une dimension nationale en prenant comme objectif la *réconciliation* des Béninois.

Dans un tel cadre comment peut se pratiquer le métier d'historien? Suivre les travaux du colloque permet d'identifier les pièges à éviter.

Une remarque préalable: la tenue de ce colloque aurait été impensable au lendemain des indépendances, alors que l'attention des historiens et des anthropologues se portait sur l'Etat moderne, pour les raisons exposées plus haut, en introduction.

Commémorer la vie et l'œuvre du roi Gbehanzin, personnage d'exception devenu aujourd'hui symbole de la résistance de tous les Béninois à l'agression coloniale européenne, conduit à ouvrir plusieurs débats: il s'agit en effet d'un individu, d'une dynastie, d'un royaume et enfin d'une fraction du territoire national. Pour un historien le parcours est semé d'embûches.

Il s'agit d'un individu. Faut-il insister sur la psychologie du personnage, à coups d'anecdotes, plus ou moins significatives, de façon à faire ressortir les par-

²² Décédé à Alger (où il avait été amené depuis Fort de France), le 11 décembre 1906.

ticularités de son caractère et les épreuves subies? Il n'est pas facile d'éviter ce qu'en d'autres temps on a appelé le culte de la personnalité, qui consiste à évacuer du tableau les ombres au profit des lumières. On a pu le percevoir à l'aune des difficultés qu'ont rencontrées deux chercheurs béninois, Gabin Djimassé et Benjamin Badou, dans leurs enquêtes sur les quatorze mois de la guérilla menée par Gbehanzin *en brousse* avant sa reddition. Rien de déshonorant cependant dans cet épisode, bien au contraire, mais il ne cadre pas avec l'image emblématique du roi, qui doit inéluctablement triompher par la force de ses adversaires, et aller de victoire en victoire.

La construction de l'héritage symbolique de Gbehanzin a été l'objet d'études pour lesquelles la nécessité de recherches pluridisciplinaires a été montrée par Alexis Adande, Dorothéa Wartena et Anselme Ghezo.

Revenons à l'individu. A-t-on le droit d'extraire le roi de la masse de ses contemporains, de ses sujets, dont dix mille environ ont fait le sacrifice de leur vie en même temps que lui? L'histoire des gens d'Abomey ne peut être limitée à celle des détenteurs du pouvoir et à l'étude de quelques institutions royales, telle que l'armée des amazones, en dépit de l'intérêt de celle d'Amélie Degbello. L'histoire globale de la société et de ses différentes composantes s'impose. M. Mongbo a montré par exemple le rôle du marché dans le contrôle de l'espace politiquement dominé, comme lieu où les simples sujets sont mis en contact avec le pouvoir.

Il s'agit d'une dynastie: et ici le poids du présent, c'est-à-dire l'impact des dissensions existant aujourd'hui au sein de la dynastie, divisée en deux branches aux revendications contraires, s'est fait rudement sentir. Au cours du colloque, les historiens dans leurs prestations se sont à plusieurs reprises heurtés aux tenants de la version officielle de la branche Gbehanzin, soutenue parfois avec véhémence. La branche adverse, celle d'Agboli-Agbo, ne s'est pas fait entendre, alors que des confrontations eussent été fécondes. Tenir la distance avec des versions *officielles* défendues par les descendants du personnage célébré n'est pas chose facile. Sylvain Anignikin en a montré avec vigueur la nécessité.

En outre œuvrer pour la réconciliation à l'échelle du Bénin d'aujourd'hui, alors même qu'elle a bien de la peine à s'effectuer au sein de la dynastie peut apparaître aux yeux de certains comme une gageure. A cet égard, on constate peu de réels progrès au cours des manifestations qui se sont déroulées à Abomey dans le cadre de la commémoration du Centenaire qui a duré près de trois semaines. La cérémonie officielle d'ouverture du Centenaire le dimanche 10 décembre, déclaré ouvert par le Président de la République en personne, en présence de nombreuses délégations venues de diverses parties du territoire national, et tenue dans un espace public neutre (l'esplanade entre le Palais de Wouéhondji et

le Palais de Dowomè), a été un franc succès; concrétisé par l'accolade que se sont donnés les représentants des deux branches adverses de la dynastie. En revanche le samedi suivant, 16 décembre, la *Journée de réconciliation* prévue se signala par l'absence de la plupart des délégations invitées, de Porto-Novo, Glidji, Tado, Ouidah, Anecho, Allada etc. La *Fraternité Ogboni* fut presque seule à répondre à l'appel et ses membres venus en masse du Nigeria et de Savé au Bénin envahirent de la blancheur de leurs énormes parures la cour royale de Djimé, celle de l'actuel roi Gbehanzin²³. Notons que les délégations absentes s'étaient rendues à Abomey le dimanche précédent, supportant des frais de déplacement non négligeables, et d'autre part que cette deuxième journée ne s'est pas déroulée en terrain neutre, ce qui explique sans doute que la branche dynastique adverse, celle d'Agoli-Agbo, ne se soit pas manifestée.

Il s'agit d'un royaume, le royaume du Danhomé, et de son affrontement à la France colonisatrice. Il importe, si l'on veut rendre intelligible la tragédie vécue par le roi Gbehanzin, de changer d'échelle et de situer le conflit dans un contexte historique international. Sébastien Sotindjo le fit en insistant sur la conjoncture économique, à une époque où la traite négrière a pris fin, y compris dans son dernier avatar qui est la traite dite clandestine, et en montrant le rôle déterminant de la chambre de commerce de Marseille dans la décision prise par le gouvernement français d'éliminer politiquement Gbehanzin.

Il y a lieu d'élargir l'horizon de façon à embrasser non seulement les deux pays, mais les deux continents auxquels ils appartiennent, et même un troisième, en englobant les Amériques. Faire abstraction du Brésil n'aurait pas de sens.

Il s'agit d'une portion du territoire national. Or les relations anciennes du royaume du Danhomé avec ses voisins ont laissé des traces sensibles quarante-cinq ans après l'indépendance; dès la première séance du colloque se sont fait entendre les mots de *guerre des mémoires*. Le contentieux avec le royaume de Porto-Novo, qui a été exposé par Michel Vidégla, et auquel on pense en premier, le roi Toffa ayant collaboré avec l'envahisseur, n'est peut-être pas le plus lourd, dans la mesure où il est fort bien connu. Les relations entre le roi Gbehanzin et Ouidah ont été réexaminées par Emile Désiré Ologoudou. Mais les rapports d'Abomey aux

²³ La Fraternité Ogboni, qu'on peut inscrire parmi les mouvements *antisorciers*, née au Nigeria en milieu Yorouba, s'est répandue depuis cinq ans au Bénin, notamment parmi les *cadres* urbains. Au Bénin la base principale de la Fraternité Ogboni est Savé. Ce samedi 16 décembre 2006, elle procéda sur place, dans la cour royale de Djimé, à l'intronisation d'un prince de la branche dynastique Gbehanzin, à la façon d'un chef traditionnel (fauteuil-trône recouvert d'un drap blanc, et non pas rouge, étincelant, chasse-mouche, parasol, récade etc.). La prégnance de l'image de la royauté se vérifia une fois encore, au sein d'un mouvement né de la *société civile*, qui veut se doter d'un roi, et donne publiquement le spectacle d'une intronisation, les différentes séquences de celui-ci étant commentées au micro par un animateur à la façon d'une émission télévisuelle. Les danses des reines, et celles des princesses furent les seules autres manifestations de la matinée.

temps douloureux de la traite négrière avec les populations dominées du Nord pèsent lourd aujourd'hui encore.

Il incombe aux historiens que soit dit le non-dit afin que le passé cesse de parasiter le présent et devienne enfin du passé. Des communications comme celles d'Obaré Bagodo et de Pierre G. Metinhoué ont rempli ce *devoir de mémoire* en mettant en exergue d'autres résistants, les uns originaires du Borgou comme Bio Guera, tué en combattant l'envahisseur les armes à la main, et Sero Koora, déporté au bagne de Fotoba (Guinée Conakry) où il est mort. Entre 1914 et 1918, il y eut également chez les Sahe du Mono (société non étatique) des mouvements de résistance.

Dernière remarque: la tâche spécifique des historiens qui est de constituer un *corpus de sources* de nature diverse, écrites, orales et matérielles, et d'en faire l'examen critique, a été accomplie par plusieurs contributeurs.

Adjaï Olukpona a commenté des sources écrites allemandes publiées par lui-même en 1996 (édition Ost, Berlin); il s'agit d'une édition bilingue – allemand-français – des lettres de Gbehanzin à Guillaume II.

Les sources orales ont largement débordé ce à quoi on les réduit généralement, c'est-à-dire ce qui est transmis de bouche à oreille sous forme de récits (de *traditions orales*) tels que ceux que présentèrent au colloque les traditionnistes de Djimé (ceux de Sinhoué et de Ouidah, annoncés dans le programme du colloque, ne se présentèrent pas). Ces autres sources orales, dont l'interprétation s'est appuyée sur la linguistique, sont les anthroponymes, les noms forts des rois du Danhomé (Bellamin Codo, Toussaint Tchitchi, Félix Iroko), les toponymes aussi. Mention particulière doit être faite de très nombreuses chansons, les unes ayant été composées par le roi Gbehanzin lui-même, très riches en enseignements historiques, sans qu'aient été négligées la gestuelle et la danse (Bienvenu Akoha). Les sources matérielles réfèrent aux palais royaux d'Abomey et à la restauration de celui de Gbehanzin (Rachida Ayari de Souza, Aimé Gonçalves, Junzo Kawada).

Enfin dans la séance de clôture a été annoncée l'heureuse décision de rendre accessible, en la publiant, la magistrale thèse que Joseph Adrien Djivo a consacrée à Gbehanzin (thèse de Doctorat d'Etat sous la direction de Yves Person, Université de Paris I, 1974).

Ce bref compte-rendu du colloque d'Abomey, au fil duquel j'ai essayé de rendre compte de la diversité et de la richesse des contributions présentées, permettra, me semble-t-il, de mesurer les difficultés, inhérentes à un tel sujet, qui attendent l'historien. Les embûches prévisibles n'ont cependant pas rebuté les historiens de l'Université d'Abomey-Calavi, qui ont répondu massivement à l'appel.

Bibliographie citée

- Binsbergen, Wim van (2003). "Les chefs royaux nkoya et l'association culturelle Kazanga en Zambie. Résistance, déclin ou folklorisation de la fonction du chef traditionnel?" , in C.-H. Perrot et F. X. Fauvelle-Aymar (éds.), *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala, 489-510.
- Bouquet, Christian (2005). *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*. Paris, Armand Colin.
- Diabaté, Henriette (1984). *Le Sannvin, un royaume akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901)*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris I.
- Loucou, Noel (1984). *Histoire de la Côte d'Ivoire*. Abidjan, CEDA.
- Médard, Henri (2003). "La légitimité au-delà des échecs. La force du mythe d'un roi nourricier et protecteur au Buganda (Ouganda)", in C.-H. Perrot et F. X. Fauvelle-Aymar, (éds.), *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala, 361-380.
- Perrot, Claude-Hélène; Fauvelle-Aymar, François-Xavier (éds.) (2003). *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala.
- Perrot, Claude-Hélène (1993). "Religions prophétiques et modernité: le prophète Koudou Jeannot Gbahie dans le sud-est ivoirien", in J. F. Bayart (dir.), *Religions africaines et modernité politique*, Paris, Karthala, 1993, 215-276.
- Perrot, Claude-Hélène (1982). *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir politique aux 18^e et 19^e siècles*. Paris, Publications de la Sorbonne et Abidjan, CEDA.